



Le nouveau Dorf



- BIOTOPE DU MASSIF DE L'ORTENBOURG
- LE LÉZARD À DEUX RAIES,
un trésor vert à préserver
- DEUX CHÂTEAUX...
et un écrin naturel remarquable
- DES RAPACES D'EXCEPTION

N°
SPÉCIAL

Le cas de Scherwiller et de son patrimoine castral situé en pleine zone protégée par un Arrêté Préfectoral de Protection du Biotope est un cas exceptionnel. La richesse patrimoniale qui attire nos yeux depuis la plaine est bien évidemment un argument de taille qui attire de nombreux visiteurs dans nos massifs. Peu d'entre eux, et d'entre nous d'ailleurs, en savent un peu plus sur la richesse singulière qui entourent nos châteaux avec des plantes extrêmement rares et une flore et faune sauvages à protéger coûte que coûte. Cette flore et cette faune contribuent à l'inhabituelle richesse du site. Grâce à l'appui des spécialistes qui auront œuvré à la réalisation de ce numéro spécial, vous saurez sans doute regarder la forêt d'un autre œil lors de vos prochaines balades en forêt, avec une vision plus aguerrie, un regard plus curieux, et sans doute verrez-vous ce que vous n'aviez jamais vu jusque-là. Que vous soyez VTTiste, pomeneur, crapahuteur, botaniste, propriétaire forestier, bûcheron, chasseur, ... la forêt est sans doute un des plus bel exemple de partage. Il est absolument nécessaire de trouver l'équilibre entre l'ensemble des utilisateurs du massif. Les sentiers sont faits pour cela, souvent entretenus par des bénévoles, comme ceux issus du Club Vosgien par exemple et que je félicite particulièrement, et il

ya lieu de les utiliser à bon escient. Les véhicules à moteur y sont bien évidemment proscrits et les sentiers sont réservés à ceux qui se déplacent à pieds et vous êtes nombreux depuis la crise de la Covid. Seuls les itinéraires les plus larges sont disponibles aux vélos. Pour éviter les accidents, nous mettons également en œuvre des arrêtés municipaux d'interdiction de certains sites à des moments très précis lors des battues de chasse depuis l'an dernier. En conclusion, je terminerai en indiquant

« N'oublions pas que la forêt appartient toujours à quelqu'un. Vous êtes toutes et tous les bienvenus pour découvrir l'extraordinaire richesse qu'elle nous dévoilera, et en particulier celle de Scherwiller avec son exceptionnel biotope. Sachons la respecter et respectons les règles pour que nos enfants, petits-enfants et tous les suivants puissent un jour profiter d'elle comme nous pouvons nous même en jouir aujourd'hui ».

Merci de votre compréhension.

Olivier SOHLER,
Maire de Scherwiller

BIOTOPE DU MASSIF DE L'ORTENBOURG

Un aperçu du patrimoine floristique de la commune de Scherwiller. Contribution à la sauvegarde de la flore remarquable du massif de l'Ortenbourg à Scherwiller, Bas-Rhin.

Peut-être certains d'entre vous se sont-ils un jour posé la question de savoir quels étaient ces petits panneaux verts qui jalonnent les sentiers dans le massif forestier de l'Ortenbourg à Scherwiller. Représentant une étoile verte et portant la mention « biotope protégé », ils ont de quoi intriguer... En fait, ils rappellent au promeneur qu'il parcourt un site naturel remarquable, protégé par la loi en raison de la richesse et de la rareté du patrimoine naturel – flore et faune – qu'il héberge.

La flore remarquable qui se développe autour des ruines castrales du Ramstein et de l'Ortenbourg et dans les escarpements de l'éperon granitique du massif du Rittersberg à Scherwiller est connue pour sa valeur et son originalité depuis le 19^{ème} siècle. Napoléon Nicklès, un pharmacien de Benfeld, a parcouru le massif de l'Ortenbourg et a dressé la liste des plantes les plus remarquables. Puis un demi-siècle plus tard, Emile Issler, un professeur de botanique, a organisé une promenade dans le massif avec ses amis et avait décrit dans son ouvrage sur les végétations d'Alsace l'originalité de ces pelouses sèches qui se développent sur le granite. Plus tard encore, dans les années 1960, les étudiants de botanique de l'Université de Strasbourg allaient en excursion à l'Ortenbourg chaque année pour y étudier la flore, accompagnés par leurs professeurs.

Nous ne dresserons pas la liste de toutes les plantes qui se développent dans le massif, cette liste serait bien trop longue. Sachez que les botanistes ont au fil des années, dénombré plus de 450 espèces de plantes à fleurs et une quinzaine de fougères. Nous nous attacherons à vous présenter celles qui sont les plus remarquables ; une bonne part d'entre elles figurent sur la Liste rouge des espèces menacées ou bien sont protégées au titre de la loi sur la protection de la nature compte tenu de leur grande valeur patrimoniale. Nous déclinerons notre promenade au gré des saisons.

Floraisons printanières...

Et en voici la plus rare et l'une des plus précoces fleurs : la Lunetière lisse, aussi appelée « Herbe à lunettes » ou encore, « Biscutelle lisse ». Elle est nommée « Brillenschote » en alsacien. Cette petite fleur jaune, proche du colza et qui appartient à la même famille que lui, celle des Crucifères (ou Brassicacées), se développe dès le premier printemps dans les escarpements du château de l'Ortenbourg. Elle figure sur la liste rouge de la flore menacée en Alsace puisqu'on n'y compte plus aujourd'hui que trois petites populations : celle de Scherwiller et deux autres, au Nideck dans la vallée de la Bruche et au Steinkopf dans la haute vallée de la Thur. Son fruit rappelle une petite paire de lunettes ; d'où son nom. La voilà en image :



Un peu plus précoce que la Lunetière, une autre fleur, bien connue des collines sous-vosgiennes, l'Anémone pulsatile. Nommée aussi Coquelourde (en alsacien, « Kuhschelle » ou encore « Oschterblüam ») est la première fleur à montrer ses belles corolles violacées dès le début du mois de mars, parfois même à la fin février. Quelques touffes peu nombreuses de cette plante qui se développe habituellement sur les pelouses des collines calcaires, sont bien visibles dans les rochers, sous le donjon de l'Ortenbourg.

Plus courant que la Lunetière lisse et l'Anémone pulsatile, un petit arbuste, l'Amélanancier ovale (« Steinbökle » ou « Felsenbirne » en alsacien), qui inonde les pentes du versant sud de Rittersberg de ses rameaux fleuris blancs dès la fin du mois d'avril. Cet arbrisseau qui peut atteindre jusqu'à deux



mètres de hauteur, est typique de nos collines chaudes et sèches, parfois qualifiées de steppiques.



Et puis vient l'été... En début d'été fleurit la Laitue vivace (« blauer Lattich » en alsacien), une fleur de la famille de la marguerite, de couleur violet. Elle se développe sous les ruines du Ramstein et présente ses plus belles floraisons sur les murs du château de l'Ortenbourg.



La commune de Scherwiller est aujourd'hui l'un des seuls endroits en Alsace où cette plante peut être observée.

En parcourant la forêt en montant au Ramstein le promeneur va rencontrer la Phalangère à fleurs de lys, appelée aussi « Herbe à l'araignée » (« Grasilie » en alsacien) qui développe sous les chênaies du Rittersberg, ses hampes florales blanches au début du mois de mai.



Cette plante de la famille des Liliacées forme ici de belles populations mais reste cantonnée sous le couvert des chênes sessiles puisqu'elle n'apprécie guère le plein ensoleillement. Les chevreuils en particulier aiment bien brouter les feuilles de cette plante au sortir de l'hiver lorsque la végétation commence à débousser.

Mais c'est la Fraxinelle (en alsacien « Diptam ») est sans conteste la reine de cette flore du massif de l'Ortenbourg. Cette grande plante aux fleurs roses plus ou moins teintées de mauve, de belle prestance, forme quelques rares populations en lisière de forêt, sur les pentes caillouteuses. Il y en a 2 ou 3 petites populations inégalement réparties dans le massif. On

peut l'observer aussi sur quelques autres promontoires siliceux, les collines sous-vosgiennes de la région de Rouffach ou encore dans quelques secteurs de Hardt. Cette espèce thermophile eurasiatique se trouve en Alsace (et à l'Ortenberg) à la limite occidentale de sa distribution qui s'étend jusqu'au Caucase.



La Fraxinelle fait partie de la famille des Rutacées, une famille qui compte dans ses rangs, entre autres, l'Oranger. Son odeur de cannelle est caractéristique. La Fraxinelle répand, par forte chaleur, des vapeurs inflammables. Sa racine, amère et aromatique, a été employée comme vermifuge et diurétique. Ne la cueillez pas ; elle est protégée par la loi, mais attention, elle peut aussi provoquer des brûlures sur les peaux sensibles !

Beaucoup moins impressionnante que la Fraxinelle, mais tout aussi rare qu'elle en Alsace, la Mélisse dite « de Transilvanie » (« Perlgras » en alsacien). Cette plante

protégée de la famille des Graminées à laquelle appartiennent nos céréales, ne paye pas de mine ! Elle se développe directement sur les sols rocailloux et dénudés du versant sud du Ramstein et dans l'enceinte de l'Ortenbourg.



La présence de la Mélisse et de la Fraxinelle sur l'éperon du Rittersberg ont amené les autorités préfectorales à édicter des mesures de protection spéciales pendant la durée des travaux de restauration des deux ruines castrales du Ramstein et de l'Ortenbourg. Du fait du risque de destruction de ces deux plantes à fleurs, les autorités préfectorales ont mis en place une procédure de compensation afin de préserver ces deux fleurons de la flore régionale en désignant un site proche du Ramstein, écologiquement favorable à leur développement.

Plus courante dans le massif mais non moins rare et protégée, l'Achillée noble (« Edelgarbe » en alsacien), est classée comme la Mélisse, en liste rouge des plantes menacées en Alsace. Ce sont deux espèces continentales steppiques qui se trouvent sur la bordure sous-vosgienne (et à l'Ortenberg) à l'extrême limite occidentale de leur aire de distribution qui s'étend jusqu'au Kazakhstan.

Très proche de l'Achillée à mille feuilles, beaucoup plus courante dans nos prairies, l'Achillée noble développe ses fleurs en ombelles blanches entre les rochers, sur les sols très maigres, granuleux, en pleine lumière, sous les deux ruines castrales. La voici à gauche sur l'image, en compagnie de la Mélisse :



Et puis, allons voir si la rose... Les rosiers, plus couramment appelés églantiers (« buttarösla » et « Butta muess » pour les amateurs de confitures) sont légion dans le massif. Plusieurs espèces y cohabitent. Mais l'une d'elle est plutôt rare et protégée dans la région : c'est le rosier dit « de Jundzill », du nom d'un botaniste polonais du XIX^{ème} siècle. Elle se fait remarquer par sa couleur rose très saturée. Elle se développe çà et là dans les vignes, sur les talus et près des deux châteaux. La voilà en image :



Avant de quitter ces floraisons estivales, arrêtons encore sur un petit géranium sauvage qui se développe sous le donjon majestueux de l'Ortenbourg : le Géranium sanguin. C'est une espèce xérophile, des sols secs, qui croît entre les cailloux, souvent en lisière des bois ou dans les clairières des collines sous vosgiennes. Elle n'est pas rare mais est néanmoins protégée dans certaines régions de France. La tradition populaire octroie au Géranium sanguin une signification religieuse. En effet les gouttes de sang du Christ versées au Mont Golgotha donnèrent naissance à cette belle fleur rouge. Ainsi, durant la période pascale, cette fleur relie les croyants au Christ.



Et puis va venir l'automne... Pour terminer ce tableau floristique, arrêtons-nous un instant sur l'une des floraisons des plus remarquables : celle du Lin d'or, appelé « Goldlein » en alsacien, sans doute en raison de la couleur jaune saturée de ses fleurs dont l'apparition annonce l'automne. De belles populations se développent sous le Ramstein et aussi sur le replat de l'Ortenbourg, à l'ouest du donjon.



Cette plante d'Europe centrale et méditerranéenne se développe habituellement dans les pelouses arides, sur les pentes rocaillouses, les coteaux ou les rochers exposés au Sud.

Voilà. Nous espérons que cette petite promenade botanique autour de nos châteaux forts vous aura séduit et vous fera envie d'aller voir ces fleurs rares qui valent bien le détour. Mais bien sûr, n'en abusez pas et surtout, n'en faites pas cueillette !

Francis BICK

Vice-Président de la Société Botanique d'Alsace

LE LÉZARD À DEUX RAIES, UN TRÉSOR VERT À PRÉSERVER

**Lézards à deux raies
profitant de bains
de soleil**

Notre territoire alsacien abrite sept espèces de reptiles autochtones. Parmi elles, le Lézard à deux raies (*Lacerta bilineata*), anciennement dénommé « Lézard vert occidental ». Classée « En Danger » d'après la dernière Liste Rouge des reptiles menacés en Alsace, c'est effectivement l'espèce la plus rare et dont la répartition est la plus morcelée.

Inféodée aux collines sous-vosgiennes bien exposées et situées entre 200 et 500 mètres d'altitude, cette espèce se répartit en plusieurs stations de la vallée de la Thur à Thann jusqu'aux vignobles de Dambach-la-Ville (67). Il affectionne tout particulièrement les milieux de types pelouses sèches, fruticées, haies, lisières forestières, pierriers végétalisés, vieux murets, etc.

La population bas-rhinoise, séparée de celle du Haut-Rhin par la vallée de Villé, est constituée par trois noyaux principaux à Scherwiller, Dieffenthal et Dambach-la-Ville, sa limite nord de distribution alsacienne. Le noyau de Scherwiller possède une double particularité par comparaison avec les autres noyaux : une très forte utilisation par l'espèce de la lisière forestière du massif et une incursion assez inédite jusqu'au niveau des châteaux de l'Ortenbourg et du Ramstein. En effet, c'est le seul lieu en Alsace où l'espèce se rencontre autant dans le milieu forestier. Ce dernier possède l'avantage d'être extrêmement bien exposé et de présenter bon nombre de milieux ouverts et rocailleux, très propices à l'espèce.



©Alain Fizesan

D'ailleurs, l'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB) du 28/02/2018, portant protection au site biologique du massif de l'Ortenbourg, intègre bien et en toute logique le Lézard à deux raies, au même titre que d'autres espèces de plantes et d'oiseaux patrimoniaux.

Ce dispositif permet notamment de réglementer certaines activités humaines qui pourraient porter préjudice aux populations de ces espèces protégées, et pour la plupart rares dans notre territoire. D'autre part, le respect de certaines mesures peut poser parfois des questions et être source de contraintes pour les locaux, visiteurs occasionnels, propriétaires privés, etc. Le comité consultatif est alors réuni, sous l'autorité du préfet, pour débattre des meilleures options, toujours dans une optique prioritaire de préservation des enjeux pour lesquels l'APB a été élaboré.

Dans notre société actuelle, énergivore et consommatrice insatiable d'espaces naturels, l'existence de

tels arrêtés est une nécessité, sans doute trop peu utilisée, pour préserver encore des habitats sensibles avec les espèces qui y sont inféodées. La commune de Scherwiller peut se féliciter de la mise en place de cet APB qui contribue, même à une échelle réduite, à la conservation d'un patrimoine naturel local, riche et atypique, dans un cadre paysager unique.

Si vous aussi observez un Lézard à deux raies lors de vos promenades dans le vignoble ou dans le secteur des châteaux, n'hésitez pas à nous transmettre vos données et/ou clichés, et de les saisir sur le portail www.faune-alsace.org. Vous participerez ainsi à une meilleure connaissance de l'espèce, pour une meilleure protection dans le futur.

Alain FIZESAN,
CHARGÉ D'ÉTUDES POUR L'ASSOCIATION BUFO
www.bufo-alsace.org

DEUX CHÂTEAUX... ET UN ÉCRIN NATUREL REMARQUABLE

L'Ortenbourg et le Ramstein représentent un patrimoine monumental spectaculaire, d'autant plus exceptionnel que ces ruines castrales sont enchâssées dans un écrin naturel remarquable pour sa biodiversité : en témoignent la présence d'une flore thermophile très variée, celle du lézard vert occidental (en limite de son aire de répartition), du faucon pèlerin, et plus récemment du hibou grand-duc.

Cet espace naturel, d'extension réduite et fragile en raison de son exposition est soumis à une fréquentation humaine régulière que l'on pouvait prévoir croissante dans le futur. Ces conditions motivent dès 1983 une proposition concrète de protection du site des châteaux, protection qui est formalisée par un Arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB) en décembre 1989. Ce projet de protection n'aurait pas abouti sans l'attention constante que lui ont portée à l'époque MM. Emile Barthel et Albert Marcot, respectivement Maire de Scherwiller et Adjoint.

Dans ce cadre de protection, notre Association cherche à favoriser une réflexion commune et une coopération dans l'intérêt premier de la préservation de la qualité du biotope. Pour exemple, mentionnons quelques opérations parmi les plus récentes réalisées dans le massif du Rittersberg.



L'une concernait le marquage et la signalétique des limites du biotope protégé débuté en 2015 (en coopération avec la Municipalité de Scherwiller et l'Office National des Forêts) et poursuivi jusqu'en 2019.

Une autre intervention devait résoudre le problème de l'accès du sentier de grande randonnée GR5 à la plateforme de l'Ortenberg : fallait-il créer une nouvelle section de sentier pour éviter un raidillon très dégradé, au risque d'un élargissement de la zone de piétinement par de futurs raccourcis et d'une érosion accrue sur des sols instables ?

La solution a été l'aménagement d'un « escalier » en traverses de chemin de fer, un chantier réalisé en 2017 en coopération avec la Municipalité (dont M. Bruno Glock), le Club Vosgien de Dambach-la-Ville et les Sentinelles de l'Ortenbourg.

Plus généralement, pour assurer une fréquentation raisonnée du site protégé de l'Ortenberg – Ramstein, il est indispensable de limiter les accès touristiques aux sentiers balisés actuels gérés par le Club Vosgien

et d'éviter de nouveaux cheminements, spécialement dans les secteurs les plus sensibles.

L'existence d'un biotope protégé autour de nos deux extraordinaires châteaux forts constitue une exception parmi les dizaines de ruines castrales en Alsace. Et cela se passe ici, à Scherwiller ! La préservation de cet écrin naturel est un atout supplémentaire -- et d'importance -- pour la Commune.

Association GERRIS
 GROUPE D'ÉTUDE RIED ILLWALD
 ET RÉGION DE SÉLESTAT

LE PLUS GRAND HIBOU D'EUROPE AU RAMSTEIN ET LE FAUCON LE PLUS RAPIDE DU MONDE À L'ORTENBOURG ?



©Régis Descamps

Les ruines surplombant la commune de Scherwiller s'observent depuis l'autoroute, magnifiques et grandioses, et attirent tous les regards – et toutes les convoitises : des reptiles savourant les pierres bien chaudes des châteaux aux plantes friandes des zones fraîches et humides de leurs soubassements, en passant par les rapaces amateurs des promontoires inaccessibles et dégagés... Et aussi des randonneurs, des VTTistes, des passionnés de châteaux-forts... tous séduits par la beauté du site. C'est que ce dernier est vraiment exceptionnel ! Dès lors, comment faire pour concilier cette attirance générale, mais parfois incompatible ?

L'Arrêté Préfectoral de Protection du Biotope (APPB) signé en 1989 contribue à protéger la biodiversité du site en instaurant des règles d'usage destinées à favoriser la meilleure cohabitation possible entre humains et vie sauvage, notamment pour nous permettre d'approcher les châteaux sans perturber outre mesure la faune et la flore qui s'y abrite ou s'y reproduit.

Ces espèces sauvages sont aussi exceptionnelles que les deux édifices. S'agissant des oiseaux, focalisons-nous sur le grand-duc d'Europe et le faucon pèlerin, deux rapaces au destin incroyable. En effet, persécuté jusqu'au dernier, le grand-duc d'Europe, qui n'est pas moins que le plus grand hibou d'Europe, a disparu d'Alsace au début du vingtième siècle. Un sort qui a presque été partagé par le faucon pèlerin, puisqu'au début des années 80 il ne restait que moins d'une dizaine de couples sur tout le massif vosgien, l'espèce ayant été, elle aussi, victime des activités humaines, de l'usage des pesticides au prélèvement des œufs. Si les deux espèces sont de nouveau présentes en Alsace, c'est grâce à l'action d'ornithologues professionnels ou amateurs, qui se sont battus sans relâche pour leur préservation, et de leur statut de protection établi en 1976 : le grand-duc a pu se rétablir à partir de la population réintroduite en Allemagne, Suisse et Alsace, et le faucon pèlerin a reconstruit sa population grâce à la protection de ses sites de reproduction et à la surveillance contre les pilleurs de nid.

Les deux rapaces sont des prédateurs hors-pairs et contribuent, à ce titre, au maintien de tout un écosystème. Le faucon pèlerin prélève l'intégralité de ses proies dans les airs, capturant les oiseaux les moins habiles grâce à des techniques de vol exceptionnelles, dont son fameux piqué qui lui fait atteindre jusqu'à 300km/h. Son

nid, il l'établit dans les plus hautes structures, d'où il peut décoller sans problème, observer ses futures proies et maintenir ses petits à l'abri des prédateurs. Les tours des châteaux, peuvent représenter, de fait, des endroits parfaits, pourvu qu'ils présentent un espace protégé de la pluie et du vent. Le grand-duc est moins exigeant en termes de sites de reproduction, puisqu'il peut nicher également au sol ou dans les arbres, mais les falaises présentent des avantages indéniables. Situé au sommet de la chaîne alimentaire, il ne craint aucun autre animal. Son régime alimentaire est vaste, composé de petits mammifères et d'oiseaux, et il ne dédaigne pas, d'ailleurs, les jeunes faucons pèlerins lorsqu'ils sont encore inaptes au vol. Une appétence qui limite de fait la cohabitation entre les deux espèces...



©Vincent Michel

Si le faucon pèlerin s'observe volontiers au-dessus de l'Ortenbourg et le grand-duc d'Europe au Ramstein, il n'y a cependant pas preuve de nidification, pour aucune des deux espèces.

Le fait est qu'elles ont toutes les deux un besoin impérieux de tranquillité. Une condition hélas de moins en moins présente...

Les travaux de réfection des ruines du Ramstein en 2019 ont eu un premier impact délétère sur ce rapace nocturne sensible au dérangement. Depuis le confinement notamment, le site est aussi visité par un nombre grandissant de personnes, parcourus par des sentes qui en facilitent

l'accès, survolé par des drones (qui terminent d'ailleurs par dizaines leur parcours au fond de la tour)... Cette activité est sans doute à l'origine de l'échec de la reproduction du faucon pèlerin à l'Ortenbourg. Une situation qui inquiète bien sûr les associations de protection de la nature.

Mais celles-ci gardent espoir en la volonté de la mairie de Scherwiller et des associations œuvrant sur le site de maintenir les deux châteaux accueillant pour la biodiversité. L'arrêté préfectoral de protection du biotope existe : **à nous tous, ensemble, d'en respecter les règles, et d'adapter nos pratiques pour pouvoir, pendant longtemps encore, profiter de la formidable nature qui les entoure.**

Cathy ZELL,

Chargée de mission

Communication et partenariat à la LPO